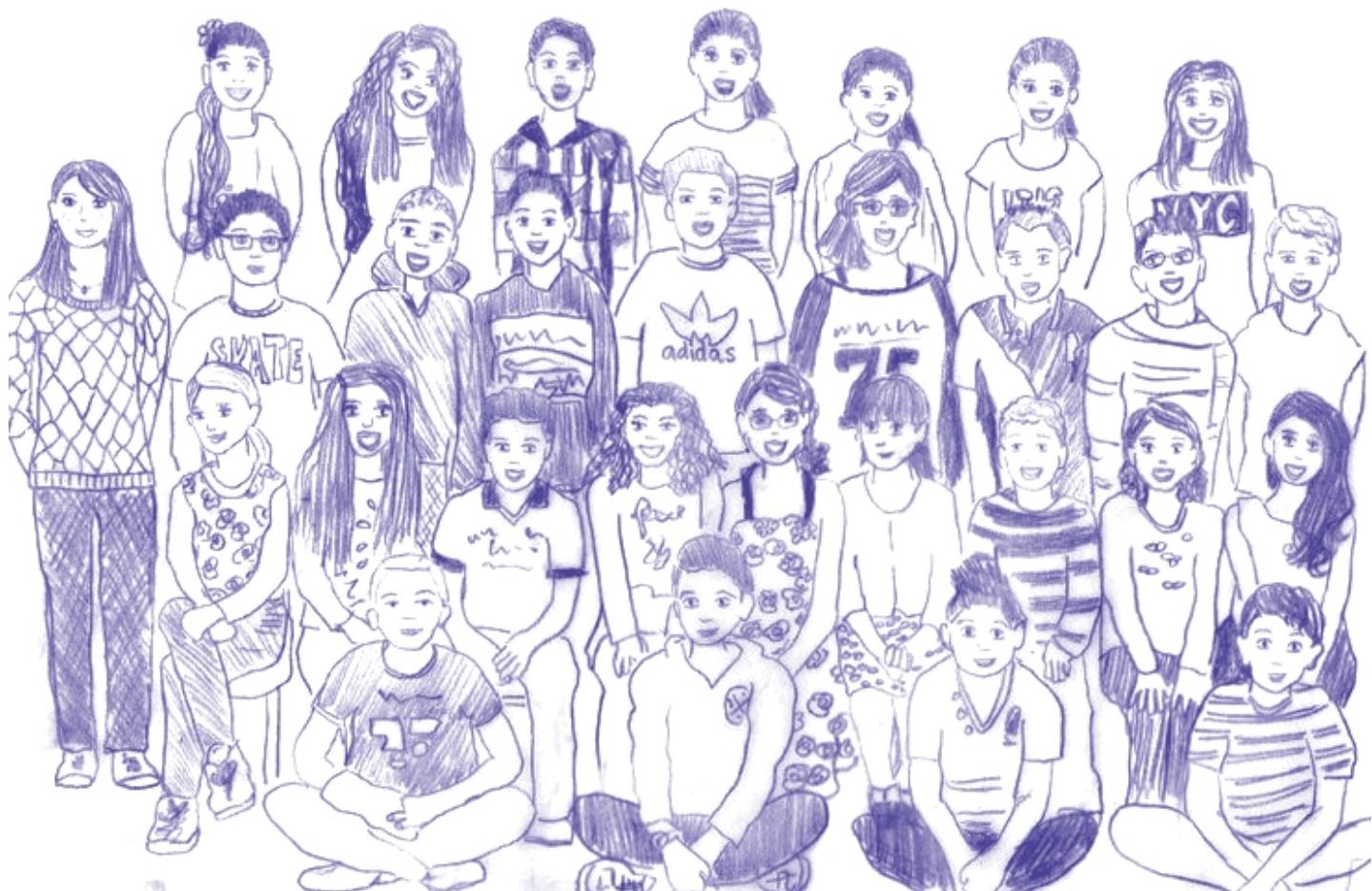


Carnet de bord

de l'enseignant remplaçant



jcamal.online.fr



Prénom, NOM :



Téléphone :

Mail :



Administratif



École de rattachement :

Horaires :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Directeur école de rattachement :

Téléphone :



Circonscription :

Mon I.E.N :

Secrétaire :

Adresse :

Horaires d'ouverture :

Téléphone :

Mail :



Conseillers pédagogiques de circonscription :

.....
.....
.....
.....
.....



DSDEN :

Service remplacement :

.....



CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017

Zone A
Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand, I
Grenoble, Limoges,
Poitiers

Aix-Marseille, Amiens, Caen,
Lille, Nancy-Metz, Nantes,
Nice, Orléans-Tours, Reims,
Rennes, Rouen, Strasbourg

Zone B

Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

→ Les classes vaqueront le vendredi 26 mai 2017 et le samedi 27 mai 2017

Pour en savoir plus : education.gouv.fr/calendrier-scolaire



 facebook.com/EducationFrance  twitter.com/EducationFrance

12

Écoles de la circonscription



Suivi des 108 heures



BO N°8 DU 21 FÉVRIER 2013



Les 108 heures annuelles se répartissent ainsi pour les enseignants à temps plein en classes « ordinaires » :

- **60 heures** dont **36** sont consacrées à des activités pédagogiques complémentaires en groupes à effectif restreint et un forfait de **24** heures consacrées à l’élaboration collective et à l’organisation de ces activités pédagogiques.
 - **24 heures** consacrées aux conseils de maîtres et de cycle, élaboration d’actions visant à améliorer la continuité pédagogique entre les cycles et la liaison entre l’école et le collège, aux relations avec les parents et à l’élaboration et au suivi des projets personnalisés de scolarisation des élèves handicapés;
 - **6 heures** de participation aux conseils d’école;
 - **9 heures** d’animations pédagogiques + 9 heures de formation continue.



CONSEILS DE MAÎTRES OU DE CYCLE (24 h)



ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES (APC) (36h avec élèves + 24h préparation = 60h)



Dates	Horaire	Élèves et école	Objet

Dates	Horaire	Élèves et école	Objet

CONSEILS D'ÉCOLE (6h)

Date	Horaire	École	Remarques

LES RENCONTRES DE PARENTS (collectives ou individuelles à ajouter aux temps de conseils)





FORMATION CONTINUE ET ANIMATIONS PEDAGOGIQUES (9h + 9h = 18h)

Date	Objet	Durée

Date	Objet	Durée

Bilan récapitulatif des heures de réunions obligatoires en fin d'année scolaire

	A.P.C	Conseils de maitres, de cycle	Conseils d'école	Formations et animations pédagogiques	Total
B.O	60h	24h	6h	18h	108h
Les miennes					

Carnet de remplacements

Du	Au	École	Niveau	P.E remplacé et n° de téléphone

Notes





